

**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2011**

Affiché le 3 Mars 2011

APPROBATION DU PROCES VERBAL N° 18 DU 1^{ER} DECEMBRE 2010

Approbation reportée.

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Monsieur Patrick THOMAS en qualité de Conseiller Municipal.

1. DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Par 26 voix et 4 votes blancs, le Conseil municipal désigne Monsieur Patrick THOMAS au sein de ce conseil.

2. DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DU CONSEIL DE MAISON DU CENTRE SOCIAL

Par 26 voix, le Conseil municipal désigne Monsieur Gilbert DALLERAC au sein de ce conseil (4 voix pour Didier CHAREILLE).

3. DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE LA MAISON DE RETRAITE DU CENTRE HOSPITALIER SUD ESSONNE DOURDAN – ETAMPES

Par 26 voix, le Conseil municipal désigne Monsieur Gilbert DALLERAC au sein de ce conseil (4 voix pour Jonas MALONGA).

4. DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE LA MAISON DE RETRAITE SAINT-JOSEPH

Par 26 voix, le Conseil municipal désigne Monsieur Gilbert DALLERAC au sein de ce conseil (4 voix pour Monique HUGUET).

5. DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « LA FEUILLERAIE »

Par 26 voix, le Conseil municipal désigne Monsieur Gilbert DALLERAC au sein de ce conseil (4 voix pour François JOUSSET).

6. DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « A.A.P.I.S.E »

Par 26 voix, le Conseil municipal désigne Monsieur Gilbert DALLERAC au sein de ce conseil (4 voix pour François JOUSSET).

7. DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE SERVICES PUBLICS

Par 26 voix et 4 votes blancs, le Conseil municipal désigne Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI au sein de cette commission.

8. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2009

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel du délégué sur le service public d'assainissement pour l'année 2009.

9. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2009

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel du délégué sur le service public d'eau potable pour l'année 2009.

10. PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2009

Point reporté.

11. APPROBATION DU PROJET DE REGLEMENT DE SERVICE DE L'EAU

Par 26 voix Pour et 5 Contre, le Conseil municipal approuve le règlement du service public de distribution d'eau potable.

12. MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX : RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GYMNASSE MICHEL POIRIER –SIGNATURE D'AVENANTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la passation des avenants au marché de travaux de restructuration et extension du gymnase Michel POIRIER et autorise Monsieur le Maire à signer les actes y afférents.

13. SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2011

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve et autorise le versement de subventions complémentaires au titre de l'année 2011 ainsi qu'il suit :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Lycée Geoffroy St Hilaire : Association sportive participation au Championnat de France d'Athlétisme	500 €
Lycée Geoffroy St Hilaire : exposition « l'écriture tout un art » Paris	300 €
Lycée Geoffroy St Hilaire : Appariement Columbia « Mississippi »	1 500 €
Lycée Geoffroy St Hilaire : voyage Prague-Cracovie-Auschwitz	1 500 €
Lycée Geoffroy St Hilaire : 3 sorties au Tribunal d'Evry	1 350 €
Lycée Geoffroy St Hilaire : voyage dans les Alpes	1 500 €
Lycée Geoffroy St Hilaire : concours Kangourou et Olympiades de Mathématiques.	400 €
TOTAL	7 050 €

14. VALIDATION DU CONTRAT DE TYPE II SIGNE ENTRE LE STIF ET ORMONT TRANSPORT, TRANSPORTEUR DU RESEAU ETAMPOIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contrat de type II du réseau Etampois et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

**15. ADOPTION DE LA CONVENTION PARTENARIALE
STIF/COMMUNES/SOCIETE DANS LE CADRE DE LA CONCLUSION DU
CONTRAT D'EXPLOITATION DE TYPE II DU RESEAU ETAMPOIS**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention partenariale pour le réseau étampois et autorise Monsieur le Maire à signer la convention, ses annexes et tous les actes afférents.

**16. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE EN VUE DE L'IMPLANTATION
DE RUCHES**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le partenariat présenté et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire.

**17. CESSION DU TERRAIN D'ASSIETTE DE LA MAISON DE LA PETITE
ENFANCE, RUE JEAN BAPTISTE EYNARD, A LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à céder, à l'euro symbolique, le terrain d'assiette de la Maison de la Petite Enfance à la Communauté de Communes de l'Étampois Sud Essonne et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tous les actes afférents.

**18. PARKING RUE DE GEROFOSSE : ACQUISITION DES PARCELLES AS N°158
ET AS N°1 EN ECHANGE D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL 105**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'échange des terrains entre la Région Ile de France et la commune et autorise le versement de la soulte à hauteur de 11000 €.